

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**
Comité de l'énergie**Deuxième session**

Bangkok, 9-11 octobre 2019

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

**Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de
l'objectif de développement durable n° 7 en Asie et dans le
Pacifique****Bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de
l'objectif de développement durable n° 7 en Asie et dans le
Pacifique****Note du secrétariat***Résumé*

Le présent document rend compte des progrès accomplis aux niveaux régional et national dans la réalisation des cibles associées à l'objectif de développement durable n° 7, en se fondant sur les données disponibles en juillet 2019. Des exemples de politiques et de mesures qui ont permis d'accomplir des progrès y sont présentés, ainsi que les difficultés communément rencontrées dans l'harmonisation des politiques et la création des conditions nécessaires pour atteindre les cibles correspondant à l'objectif 7.

Le Comité pourra donner des orientations au secrétariat en vue d'aider davantage les membres et les membres associés à réaliser l'objectif de développement durable n° 7 et à mettre en œuvre son processus de suivi et d'examen.

I. Introduction

1. Le 25 septembre 2015, l'Assemblée générale a adopté la résolution 70/1, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », dans laquelle elle a défini 17 objectifs de développement durable, dont l'objectif 7 qui vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. L'objectif 7 est assorti de trois cibles qui doivent permettre, d'ici à 2030 : de garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable (cible 7.1) ; d'accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial (cible 7.2) et de multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique (cible 7.3).

* ESCAP/CE/2019/L.1.

2. Les objectifs de développement durable et les cibles qui leur sont associées sont en application depuis le 1er janvier 2016. C'est aux gouvernements qu'incombe au premier chef la responsabilité d'assurer le suivi et l'examen, aux plans national, régional et mondial, des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles au cours des 15 années suivantes, et ce systématiquement à différents niveaux¹.

3. Les cibles énoncées dans le Programme 2030 sont définies comme un idéal à atteindre à l'échelle mondiale, et si elles donnent des orientations aux gouvernements, chaque pays fixe ses propres objectifs et élabore ses propres politiques en fonction de sa situation. Les États Membres sont convenus que les indicateurs mondiaux seraient complétés par des indicateurs aux niveaux régional et national, élaborés par les États Membres eux-mêmes.

4. Le deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie, qui s'est tenu au niveau ministériel à Bangkok du 3 au 5 avril 2018, a adopté la Déclaration ministérielle sur la coopération régionale pour une transition énergétique vers des sociétés durables et résilientes en Asie et dans le Pacifique. Dans la Déclaration, les ministres ont considéré que la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), et notamment son Comité de l'énergie, constituait une importante instance intergouvernementale pour faciliter la coopération énergétique régionale. Ils ont reconnu également le rôle important que jouait la Commission à l'appui de la mise en œuvre du Programme 2030, notamment de son objectif 7, et de son processus de suivi et d'examen, dans la mesure où elle encourageait, entre autres, la concertation et le partage des connaissances et contribuait à faire le lien entre les niveaux national et mondial de mise en œuvre.

5. Dans sa résolution 74/9, la Commission a entériné la Déclaration ministérielle et prié la Secrétaire exécutive d'aider les membres et les membres associés dans la mise en œuvre de la Déclaration en suivant et examinant les progrès accomplis dans la réalisation des cibles associées à l'objectif 7 au niveau régional à la lumière de la Feuille de route régionale pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Asie et dans le Pacifique, et en effectuant des études analytiques sur les principales tendances en matière d'énergie et sur les questions émergentes dans la région de l'Asie et du Pacifique et en compilant et diffusant des informations et des données pertinentes sur l'énergie, notamment par l'intermédiaire du Portail Asie-Pacifique de l'énergie, afin de permettre des délibérations intergouvernementales éclairées, notamment lors des sessions de la Commission et du Comité de l'énergie.

6. Le présent document rend compte des progrès accomplis aux niveaux régional et national dans la réalisation des cibles associées à l'objectif de développement durable n° 7, en se fondant sur les données disponibles en juillet 2019. Des exemples de politiques et de mesures qui ont permis de réaliser des progrès y sont présentés, ainsi que les difficultés communément rencontrées dans l'harmonisation des politiques et la création des conditions nécessaires pour atteindre les cibles correspondant à l'objectif 7.

¹ Résolution 70/1 de l'Assemblée générale, par. 47.

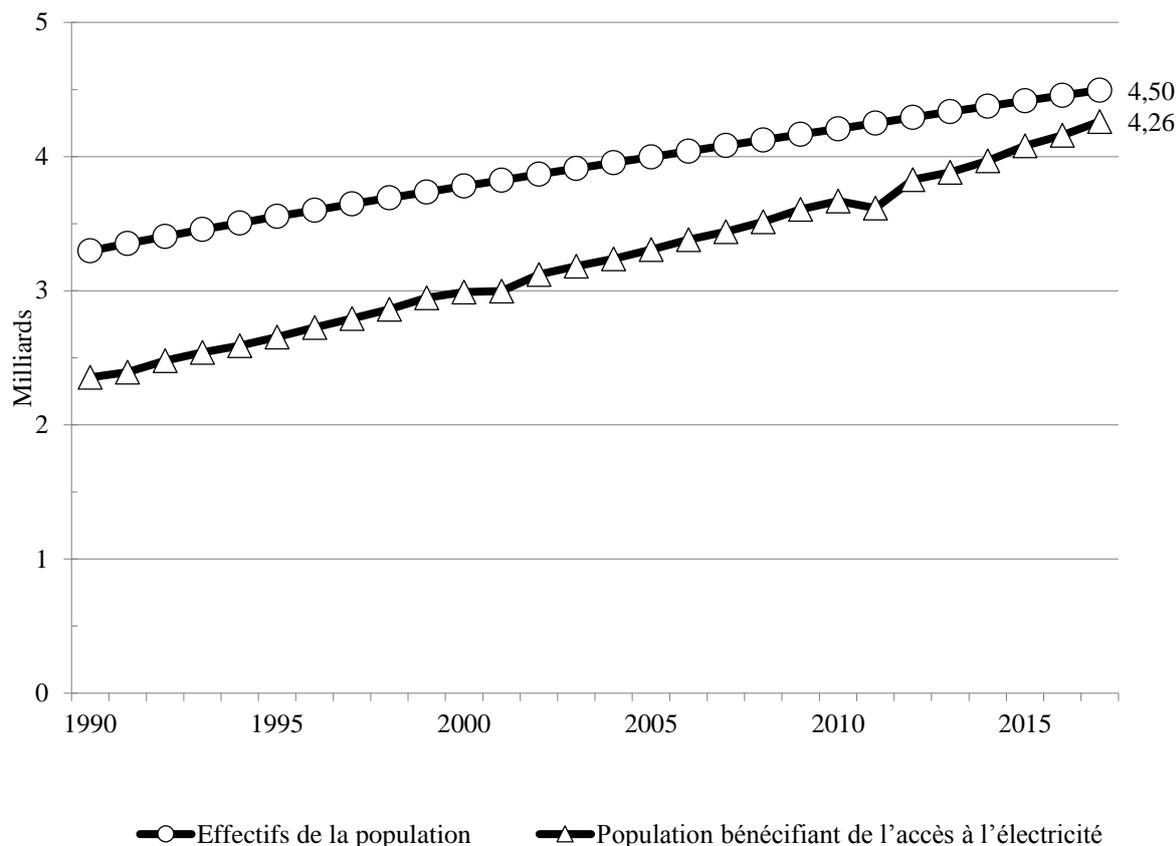
II. Importants progrès enregistrés dans le domaine de l'électrification

7. La cible 7.1 vise à garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable, d'ici à 2030. Son évaluation repose sur deux indicateurs, le premier étant l'indicateur 7.1.1 : la proportion de la population ayant accès à l'électricité. Cet indicateur exprime un pourcentage de la population totale et est ventilé entre population rurale et population urbaine.

8. Dans toute la région Asie-Pacifique, les décideurs ont reconnu que l'électricité est essentielle au développement socioéconomique. Leurs politiques et programmes ont permis de réaliser des progrès notables dans l'approvisionnement en électricité des populations urbaine et rurale. Le taux d'électrification de l'ensemble de la population de la région a atteint 94,8 % en 2017, contre 87,2 % en 2010. L'accélération récente des progrès s'est traduite par une croissance annuelle moyenne de l'électrification de 1,1 point de pourcentage entre 2010 et 2017, contre 0,8 point de pourcentage entre 2000 et 2010.

9. Entre 2010 et 2017, 305 millions de personnes supplémentaires ont eu accès à l'électricité, portant ainsi la population électrifiée totale de la région à 4,26 milliards de personnes. Cela a permis d'obtenir l'écart le plus faible jamais enregistré entre ceux qui y ont accès et ceux qui n'en bénéficient pas. En 2017, plus de 231 millions de personnes n'avaient toujours pas accès à l'électricité dans la région Asie-Pacifique. Bien qu'important, ce nombre représente une baisse de plus de 75 % par rapport aux niveaux de 1990, malgré une croissance démographique soutenue (figure I).

Figure I
Accès à l'électricité en Asie et dans le Pacifique, 1990-2017



Source : CESAP, Portail Asie-Pacifique de l'énergie. Disponible à l'adresse suivante : <http://asiapacificenergy.org> (page consultée le 16 juillet 2019).

10. Au rythme de progression actuel, la région Asie-Pacifique est en bonne voie d'assurer l'accès de tous à l'électricité d'ici à 2030. En 2017, 31 des 62 membres et membres associés de la CESAP y étaient déjà parvenus, dont 15 depuis 2010. En 2017, 11 autres membres avaient atteint un taux d'accès égal ou supérieur à 95 %.

11. En Inde, près de 300 millions de personnes supplémentaires ont bénéficié d'un accès à l'électricité entre 2010 et 2017, et le taux d'électrification du pays est ainsi passé de 76,3 à 92,4 %. En 2017, le programme « Saubhagya » a été lancé dans le but de connecter les personnes les plus isolées en zone rurale. Selon les chiffres officiels, 102 millions de personnes, soit 26 millions de ménages, n'y avaient toujours pas accès en 2017. En 2018, le Gouvernement a annoncé que tous les villages étaient alimentés en électricité et, au moment de la rédaction du présent rapport, le nombre des ménages dépourvus d'accès à l'électricité se réduisait à 18 000².

12. Au Bangladesh, le Gouvernement a dépassé son objectif de 85 % d'électrification pour 2017, fixé dans son septième plan quinquennal (2016-2020), et vise à atteindre les 96 % d'ici à 2020. En 2010, le taux d'électrification du pays n'était que de 55,3 % ; en 2017, grâce à l'extension du réseau électrique, au plus grand programme au niveau mondial de

² Pour les chiffres les plus récents, voir Saubhagya Dashboard, site disponible à l'adresse suivante : <https://saubhagya.gov.in/> (consulté le 24 juin 2019).

dispositifs solaires pour les habitations³ et aux lanternes solaires, il avait atteint 88 % d'électrification.

13. En Afghanistan, l'un des États membres qui s'efforcent d'assurer l'accès de tous à l'électricité, le Gouvernement a enregistré des progrès remarquables, le niveau d'accès étant passé de 42,7 % seulement en 2010 à 97,7 % en 2017. Il a résolument mis l'accent sur les besoins de sa population rurale et a fait le choix des énergies renouvelables hors réseau, en particulier la microhydroélectricité et le solaire, pour élargir l'accès à l'électricité⁴. Le Programme national de solidarité, une initiative de développement communautaire, a joué un rôle majeur, de même que les organisations non gouvernementales et les donateurs internationaux.

14. Au Cambodge, entre 2010 et 2017, le Gouvernement a élargi l'accès à l'électricité à raison de 8,3 points de pourcentage par an, la moyenne la plus élevée de la région. La part de la population ayant accès à l'électricité est ainsi passée de 31,1 % en 2010 à 89,1 % en 2017. Le Gouvernement s'est fixé pour objectif de faire en sorte que tous les villages disposent d'une certaine forme d'électricité d'ici à 2020 et que 70 % des ménages soient raccordés à un réseau électrique d'ici à 2030⁵. Le pays a rapidement étendu son réseau électrique national et mis en place quatre programmes d'électrification des zones rurales. En 2017, 26,1 % des ménages bénéficiaient de solutions hors réseau⁶.

15. On peut encore citer en particulier le Timor-Leste et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, où les taux d'accès ont augmenté respectivement de 42,1 et de 34,8 points de pourcentage entre 2010 et 2017. Dans le cadre de son plan de développement stratégique portant sur la période 2011-2030, le Gouvernement du Timor-Leste a modernisé et élargi son réseau de transport et de distribution, augmenté sa capacité de production d'électricité et raccordé les groupes Diesel et les réseaux locaux existants au réseau national. En outre, un programme d'éclairage solaire a été mis en place pour desservir les communautés éloignées. Le Gouvernement de la Papouasie-Nouvelle-Guinée a d'abord défini ses priorités en matière d'accès à l'énergie dans le cadre de son plan stratégique pour la période 2010-2030 et les a élargies dans sa politique énergétique nationale pour la période 2016-2020. En 2010, le pays n'avait pas de réseau national, mais le Gouvernement a depuis mis en œuvre un plan national d'électrification⁷ portant à la fois sur l'extension du réseau et les systèmes d'alimentation électrique autonomes hors réseau.

16. Certains États membres ont toujours beaucoup de mal à assurer l'accès de tous à l'électricité. Le Bangladesh, le Myanmar, le Pakistan et la République populaire démocratique de Corée comptaient encore d'importantes tranches de population non desservies en 2017, même si le Bangladesh et le Myanmar

³ Lighting Global, « World's largest solar home system program adopts lighting global quality standards », 24 juin 2015.

⁴ Afghanistan, Ministère de l'énergie et de l'eau et Ministère de la réhabilitation rurale et du développement, *Afghanistan Rural Renewable Energy Policy* (Kaboul, 2013). Disponible à l'adresse suivante : <https://policy.asiapacificenergy.org/?q=node/1003/portal>.

⁵ Cambodge, Ministère de l'industrie, des mines et de l'énergie, *National Policy, Strategy and Action Plan on Energy Efficiency in Cambodia* (Phnom Penh, 2013). Disponible à l'adresse suivante : <https://policy.asiapacificenergy.org/?q=node/1910/portal>.

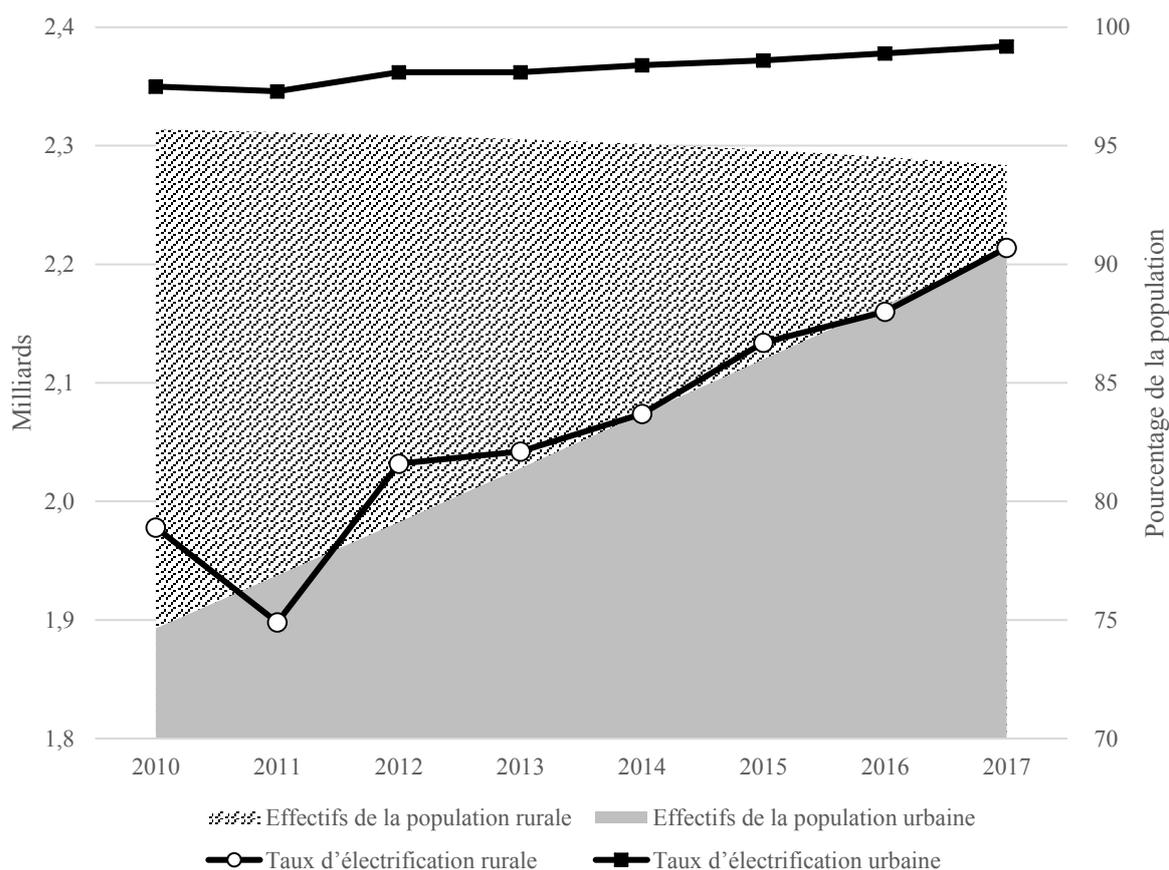
⁶ Banque mondiale, « Cambodia », *Regulatory Indicators for Sustainable Energy*. Disponible à l'adresse suivante : <https://rise.worldbank.org/country/cambodia> (page consultée le 14 juin 2019).

⁷ Voir Papouasie-Nouvelle-Guinée, Département des entreprises publiques et Département du pétrole et de l'énergie, *National Energy Policy 2016–2020* (Port Moresby, 2015). Disponible à l'adresse suivante : <https://policy.asiapacificenergy.org/node/2676>.

avaient enregistré des progrès notables entre 2010 et 2017, avec une amélioration annuelle de plus de trois points de pourcentage chacun. La progression la plus lente a été relevée au Pakistan, où l'électrification n'a que légèrement augmenté en passant de 70,4 % de la population totale en 2010 à 70,8 % en 2017.

17. La disparité entre les zones urbaines et les zones rurales en matière d'accès à l'électricité persiste, bien que l'écart se réduise grâce aux progrès dans les technologies hors réseau et miniréseau. Le taux global d'électrification urbaine en Asie et dans le Pacifique a atteint 99,2 % en 2017, contre 97,5 % en 2010. Dans le même temps, les populations urbaines ont augmenté rapidement. En zone rurale, les efforts d'électrification, alors que diminuait la population, ont fait passer le taux d'accès de 78,9 % en 2010 à 90,7 % en 2017 (figure II). Il faut continuer de porter toute l'attention sur la desserte des populations rurales, en mettant l'accent sur la fourniture de services énergétiques aux zones hors réseau qui vont au-delà des niveaux minima de consommation d'énergie et visent à en améliorer la qualité et la quantité pour faciliter les modes de vie modernes et les activités productives.

Figure II
Effectifs des populations rurale et urbaine et taux d'électrification, 2010-2017



Source : CESAP, Portail Asie-Pacifique de l'énergie.

18. Les technologies de production d'énergie renouvelable hors réseau offrent une solution viable pour l'électrification, même si le manque de réglementation dans le secteur de l'énergie hors réseau est source de difficultés. L'existence, dans un même pays, d'une variété de solutions technologiques, de régimes de propriété et de modèles d'entreprise peut faire obstacle à la fourniture de services énergétiques modernes de qualité et fiables. La réglementation du marché hors réseau n'en est qu'à ses balbutiements, et il

importe dès lors d'élaborer des politiques et des règlements spécifiques pour les diverses solutions hors réseau.

19. On se heurte à un certain nombre de difficultés pour assurer le suivi des progrès de l'électrification du fait des données. Il n'existe pas de définition unique de l'accès à l'énergie moderne qui soit acceptée et adoptée à l'échelle internationale⁸. Ce qui constitue l'accès à l'électricité dans un endroit peut ne pas être accepté dans un autre. De plus, l'indicateur actuellement utilisé pour le suivi de l'électrification est binaire : un ménage a ou n'a pas accès à l'électricité. Cette mesure ne tient pas compte d'autres aspects de l'accès à l'énergie, tels que la quantité, la fiabilité ou le coût, qui sont importants pour aider à comprendre l'usage que l'on peut faire de l'électricité et son impact socioéconomique possible. En outre, la quantité et la qualité des données dans de nombreux contextes nationaux sont insuffisantes, en particulier pour les zones hors réseau, en raison d'incohérences méthodologiques et de collectes de données irrégulières ou peu fréquentes.

III. Cuisson propre : progrès lents, avec quelques avancées

20. L'indicateur 7.1.2, le deuxième indicateur de la cible 7.1, concerne la proportion de la population utilisant principalement des combustibles et technologies propres pour la cuisson des aliments. Cette utilisation a peu progressé dans la région Asie-Pacifique. En 2010, 2,11 milliards de personnes, soit plus de 50 % de la population de la région, utilisaient des modes de cuisson très polluants et nocifs. En 2017, l'usage de combustibles et de technologies propres avait progressé alors même que la population augmentait, et le nombre de personnes utilisant des modes de cuisson très polluants était tombé à 1,96 milliard, soit 43,7 % de la population.

21. Toutefois, en 2017, seuls 16 pays avaient enregistré un taux d'accès à des modes de cuisson propres égal ou supérieur à 95 %, alors que dans 19 pays, ce taux était inférieur à 50 % et plus de la moitié des habitants dépendaient de combustibles et de technologies polluants pour cuire leurs aliments. Cette même année, plus de 100 millions de personnes dans chacun des quatre pays suivants n'avaient pas accès à des modes de cuisson propres : Inde (737 millions) ; Chine (592 millions) ; Bangladesh (135 millions) et Pakistan (110 millions).

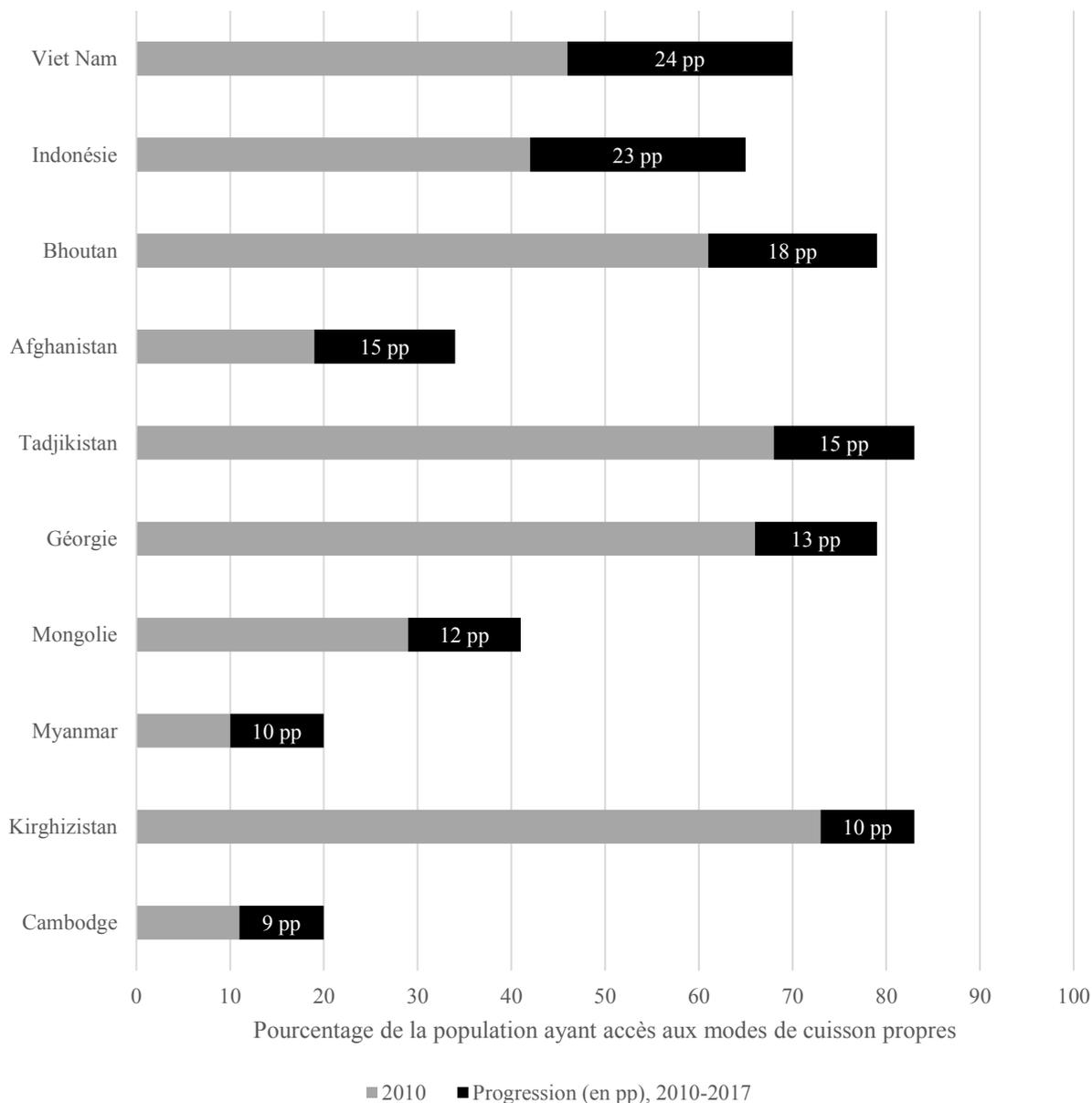
22. Malgré des difficultés importantes, neuf États membres ont réussi à faire croître la part de leur population ayant accès à des modes de cuisson propres de 10 points de pourcentage ou plus entre 2010 et 2017. La plus forte progression a été enregistrée au Viet Nam, où la proportion de la population ayant accès à des modes de cuisson propres a augmenté de 24 points de pourcentage, passant de 46 % en 2010 à 70 % en 2017. L'Indonésie suit de près, avec une augmentation de son taux d'accès de 23 points de pourcentage. Des gains de 15 points de pourcentage ou plus ont été relevés notamment au Bhoutan, en Afghanistan et au Tadjikistan (figure III).

23. Au Viet Nam, l'accès aux modes de cuisson propres a été facilité par l'adoption en 2015 de la stratégie de développement du pays à l'horizon 2030 et des perspectives pour 2050, qui visent à amener les utilisateurs de fourneaux à biomasse classiques à adopter des modèles hautement performants. Le marché intérieur du gaz de pétrole liquéfié s'y est développé dans le secteur résidentiel, en partie grâce à la stabilisation des prix. Les donateurs et les

⁸ Organisation de coopération et de développement économiques et Agence internationale de l'énergie, *Energy Access Outlook 2017: From Poverty to Prosperity – World Energy Outlook Special Report* (Paris, 2017).

organisations non gouvernementales ont joué un rôle clef en faveur des modes de cuisson propres dans le cadre d’initiatives qui encouragent à renoncer aux briquettes de charbon appelées « ruches » et aux autres poêles conventionnels au profit de solutions propres, comme le gaz de pétrole liquéfié et le biogaz⁹.

Figure III
Les dix pays qui ont le plus progressé dans l’accès aux modes de cuisson propres durant la période 2010-2017 (en points de pourcentage)



Source : CESAP, Portail Asie-Pacifique de l’énergie.

Abréviation : pp : points de pourcentage.

⁹ C40 Cities, « Hanoi – households emissions reduction through cookstove conversions », 17 décembre 2018.

24. En Indonésie, le Gouvernement a lancé en 2007 l'un des plus importants programmes de transition énergétique résidentielle au monde, en poussant au remplacement du kérosène par le gaz de pétrole liquéfié. Un premier don de bouteilles de gaz de pétrole liquéfié et de réchauds a permis d'établir un marché qui atteint à présent plus de 98 % de la population dans un archipel à la géographie complexe¹⁰. Cette initiative a également permis d'éliminer le subventionnement coûteux du kérosène.

25. Au Bhoutan, l'utilisation accrue des cuisinières électriques à induction et du gaz de pétrole liquéfié a fait grimper les taux d'accès à l'énergie, grâce à l'électricité domestique à très bas prix produite à partir des ressources hydroélectriques nationales et au gaz de pétrole liquéfié subventionné importé de l'Inde. En 2017, le Gouvernement a lancé un programme destiné à acheminer une partie de son approvisionnement en bouteilles de gaz de pétrole liquéfié vers les communautés rurales afin de les encourager à abandonner le bois de feu. Afin de répondre à la demande croissante et de réduire les pénuries, des bouteilles de gaz de pétrole liquéfié non subventionné ont été mises sur le marché à un prix plus élevé, à l'intention des citoyens plus aisés. Les pénuries se sont poursuivies en raison de l'absence de politique concernant l'achat de gaz de pétrole liquéfié subventionné. Le Gouvernement envisage actuellement d'harmoniser le prix des bouteilles de gaz de pétrole liquéfié subventionné et non subventionné¹¹.

26. En Afghanistan, un certain nombre d'entreprises ont mis en place un réseau national pour le stockage et la distribution de gaz de pétrole liquéfié en vue d'approvisionner la population en combustible indispensable pour la cuisson des aliments et le chauffage et de permettre le reboisement¹². Au Tadjikistan, un meilleur approvisionnement en électricité et en gaz de pétrole liquéfié a permis aux ménages de renoncer à utiliser la biomasse pour la cuisson et le chauffage¹³.

27. L'adoption de technologies modernes rend plus efficaces les marchés qui pourvoient aux besoins de ceux qui ont opté pour la cuisson propre. Par exemple, dans un certain nombre d'endroits de la région, le gaz de pétrole liquéfié peut être commandé, pour une livraison à domicile, par application mobile ou par l'envoi d'un texto. En Inde, le Gouvernement a mis en œuvre le plus grand programme de transferts monétaires au monde en combinant les services bancaires, le système de code d'identification unique et la téléphonie mobile afin de subventionner directement les achats de gaz de pétrole liquéfié, le but étant d'offrir la possibilité de cuisiner proprement à la plus grande tranche de population du monde qui n'en bénéficie pas. En Indonésie, le Gouvernement teste actuellement l'utilisation de l'authentification biométrique pour passer d'un subventionnement indirect du gaz de pétrole liquéfié à un subventionnement direct pour les acheteurs authentifiés et qualifiés¹⁴.

¹⁰ World Liquefied Petroleum Gas Association, *Accelerating the LPG Transition: Global Lessons from Innovative Business and Distribution Models* (2018).

¹¹ Passang Dorji, « Cost of Subsidised and Non-subsidised LPG cylinders to be same », Bhutan Broadcasting Service, 14 juin 2019.

¹² Pour plus d'information, voir www.barakatgrp.com/sungas.html.

¹³ Tadjikistan, Agence statistique relevant du Président et Ministère de la santé et de la protection sociale de la population, *Tajikistan Demographic and Health Survey 2017* (Douchanbé, 2018).

¹⁴ GlobeNewswire, « Everest, ID2020 and the Government of Indonesia (TNP2K secretariat) announce innovative identity and blockchain pilot solution to enhance the national LPG subsidy program », 14 septembre 2018.

28. Le gaz de pétrole liquéfié est en train de devenir l'option préférée pour ce qui est de la cuisson propre en raison de ses avantages avérés : utilité, transportabilité et effets sur la santé. La cuisson à l'électricité élimine également la fumée, mais elle peut être coûteuse, nécessiter beaucoup d'énergie ou donner lieu à la multiplication des combustibles utilisés (par exemple, un cuiseur de riz électrique utilisé en combinaison avec du bois de feu pour les plats principaux). Les fourneaux améliorés demeurent très souvent une option importante, mais il peut être difficile d'en vérifier et attester l'efficacité et les avantages pour la santé. Le gaz de pétrole liquéfié étant peu présent sur le marché de certains pays, les perspectives de stimuler l'utilisation de ce combustible comme solution de cuisson propre semblent prometteuses.

29. Si les exemples de progrès sont nombreux, le rythme de progression au niveau régional n'est pas assez rapide pour assurer à tous l'accès aux modes de cuisson propres d'ici à 2030. Pour y parvenir, l'augmentation annuelle moyenne du pourcentage des ménages de la région bénéficiant de cet accès devrait plus que tripler, en passant de 0,9 point de pourcentage relevé entre 2010 et 2017 à environ 3,4 points de pourcentage.

30. Les avantages de faire participer les femmes en tant que consommatrices et actrices à la recherche de solutions de cuisson modernes n'ont pas été pleinement appréciés. Outre les avantages évidents de la réduction de l'exposition des femmes aux polluants et du temps consacré à la collecte de combustible, la cuisson propre offre des possibilités économiques et commerciales. Comme l'ont démontré plusieurs initiatives des pouvoirs publics et de la société civile dans la région Asie-Pacifique, les femmes peuvent jouer un rôle actif dans la prise de décisions concernant l'énergie domestique, ainsi que dans la commercialisation, l'installation et la distribution des énergies propres, et la formation à leur utilisation. Il y a lieu d'échanger davantage d'informations sur les possibilités d'inclure les femmes dans le secteur de l'énergie, dans des domaines tels que l'élaboration des politiques, le financement équitable pour les femmes et le développement de technologies et de services qui tiennent compte des besoins des consommateurs.

31. Des réseaux de distribution déficients ou peu fiables limitent le nombre des consommateurs. Ceux-ci vont préférer les solutions de cuisson les plus commodes, et des facteurs tels que la distance à parcourir pour se procurer du combustible, les procédures d'achat et le manque de fiabilité des approvisionnements peuvent donc limiter l'attrait des solutions de cuisson propres. Il importe dès lors de mieux comprendre la situation des marchés locaux, la demande des consommateurs et les questions d'accessibilité afin d'établir des réseaux efficaces.

32. Le coût demeure un obstacle. Les solutions de cuisson propres sont souvent plus coûteuses que les modes classiques. Même si le coût peut se réduire avec le temps, la nécessité d'effectuer un paiement forfaitaire pour des formules comme le gaz de pétrole liquéfié peut constituer un obstacle pour les consommateurs dont les revenus sont irréguliers.

33. Le subventionnement dans le but de réduire le coût des solutions de cuisson propres s'est heurté à des difficultés dans un certain nombre de cas. Les produits subventionnés ne parviennent pas toujours aux bénéficiaires visés et, parfois, ce sont les riches et non les pauvres qui en profitent le plus. Il est nécessaire de concevoir des solutions politiques intelligentes qui permettent de réduire le coût d'accès pour les nouveaux utilisateurs de solutions de cuisson propres, tout en limitant les dépenses publiques consacrées aux subventions.

34. Le secteur privé joue un rôle important dans l'accès à l'énergie en Asie et dans le Pacifique, en ce qui concerne en particulier l'électricité hors réseau et les solutions de cuisson propres. Les partenariats public-privé ont permis aux services énergétiques d'atteindre des populations auparavant non desservies, et le secteur privé continue d'innover en matière de technologie et de prestation de services. Il faudra veiller à mettre en place un environnement politique, financier et réglementaire propice à l'abaissement des barrières commerciales, tout en garantissant la fourniture de services énergétiques de qualité, sûrs et peu coûteux.

35. Les données qui permettent de suivre la progression de la cuisson propre proviennent principalement d'enquêtes auprès des ménages, qui ne sont pas effectuées fréquemment ou à intervalles réguliers. Une meilleure collecte des données est indispensable pour pouvoir décider de mesures efficaces et déceler les opportunités de marché tout en facilitant le suivi des progrès vers l'offre d'un accès à tous.

IV. Au niveau régional, la part des énergies renouvelables est restée stable, mais elle a diminué dans la plupart des États membres

36. La cible 7.2 vise à accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial. Pour mesurer les progrès en ce sens, l'indicateur utilisé correspond à la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie. Même si cette cible revêt un caractère mondial, les mesures prises par les régions et les pays contribuent au résultat global et, en définitive, le déterminent. Il est donc nécessaire d'examiner l'action menée et les progrès accomplis au niveau de la région Asie-Pacifique et des membres et membres associés de la CESAP. Plusieurs facteurs influent sur la contribution de chaque pays à cette cible, notamment la taille de l'économie, son niveau de développement, sa courbe de croissance et ses ressources. Des tendances générales ressortent néanmoins, si bien qu'il est possible d'analyser les progrès accomplis dans la réalisation des cibles et objectifs régionaux, nationaux et infranationaux.

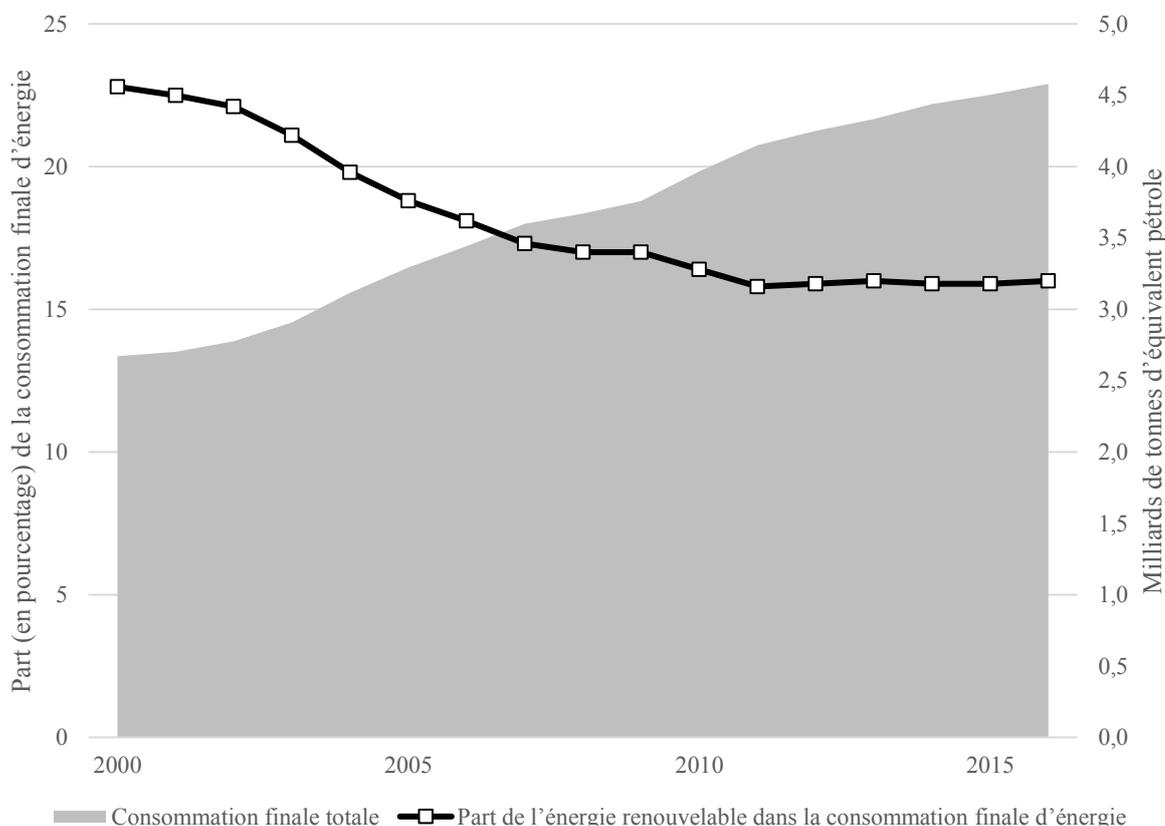
37. Il convient de noter que les données se rapportant à cet indicateur sont liées à la biomasse traditionnelle. L'abandon des ressources énergétiques traditionnelles – bois de chauffage, charbon de bois, résidus de récolte et fumier – utilisées pour la cuisson et le chauffage, au profit de sources plus modernes, comme le gaz de pétrole liquéfié, entraîne un changement des habitudes de consommation des ressources. Le recul de la consommation de biomasse traditionnelle, dont on peut se féliciter, peut avoir des répercussions négatives sur la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie. Du reste, la qualité des données concernant la consommation de biomasse est médiocre, les incohérences dans les données dont on dispose laissant à penser que la consommation de biomasse pourrait être inférieure aux estimations récentes¹⁵. Ainsi, au vu des limites inhérentes à cet indicateur, d'autres indicateurs sont présentés.

38. Dans un contexte mondial marqué par une augmentation très rapide de la demande énergétique et une mutation des modes de consommation, la part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie en Asie et dans le Pacifique a décru entre 2010 et 2016, passant de 16,4 % à 16 %. Plus généralement, on constate qu'entre 2000 et 2011, la part des énergies

¹⁵ Sustainable Energy for All, « Renewables », heat map, 25 juin 2017. Disponible à l'adresse suivante : www.seforall.org/data-stories/renewables.

renouvelables a certes diminué, mais qu'elle a ensuite suivi une trajectoire de progression calquée sur celle de l'augmentation de la consommation énergétique (figure IV).

Figure IV
Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie et consommation finale d'énergie en Asie et dans le Pacifique, 2000-2016

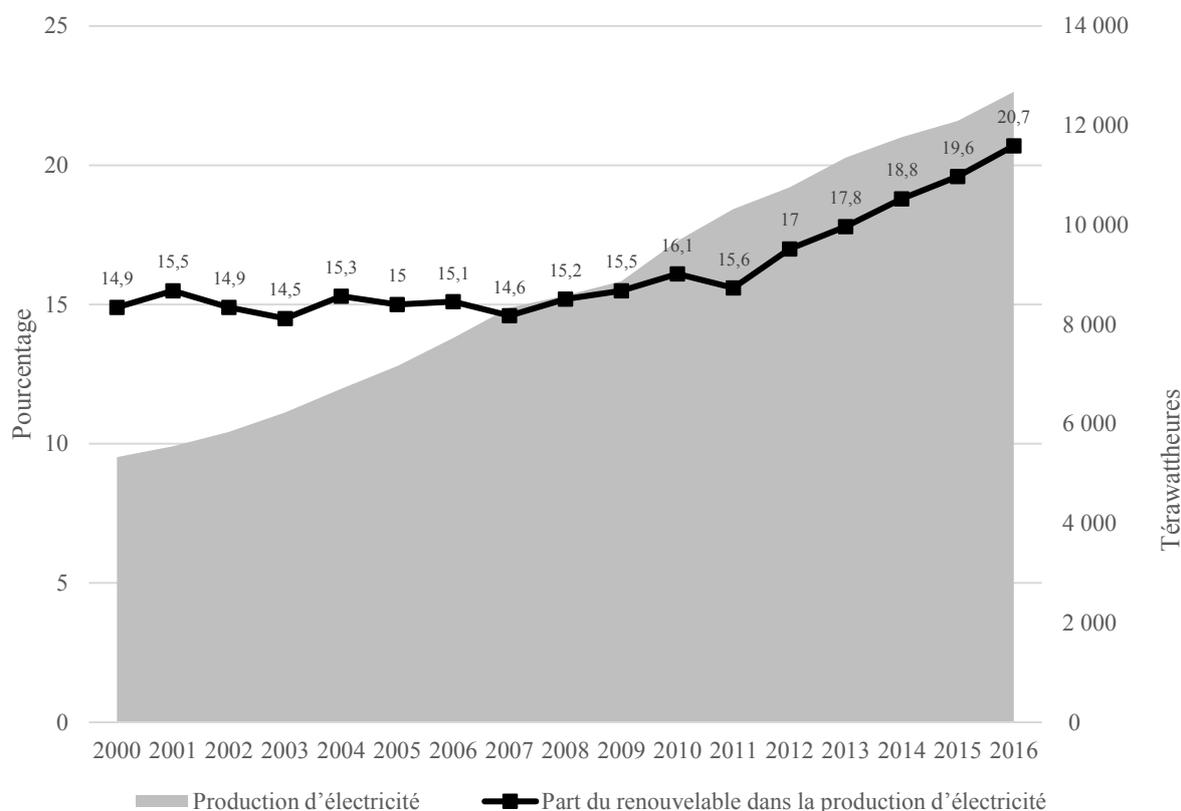


Source : CESAP, Portail Asie-Pacifique de l'énergie.

39. Dans la région, c'est dans le secteur de l'électricité que les énergies renouvelables ont connu la plus forte progression. En 2016, la proportion d'énergies renouvelables dans la production totale d'électricité en Asie et dans le Pacifique a atteint 20,7 %, en hausse par rapport aux 16,1 % enregistrés en 2010 (figure V). L'année 2017 a marqué le début d'une croissance régulière des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique. La région suit le rythme d'une tendance mondiale à la hausse, même si l'Europe, l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Amérique du Nord continuent d'avoir une longueur d'avance en matière d'électricité issue de sources renouvelables, ce qui donne à penser que la région Asie-Pacifique a encore du potentiel dans ce domaine.

40. L'hydroélectricité représente les trois quarts de la production d'électricité de sources renouvelables dans la région et ce secteur est en pleine croissance. La Chine est le moteur de cette tendance régionale, bien que l'Inde, le Pakistan, la Turquie et le Viet Nam aient également augmenté leur production hydroélectrique.

Figure V
Production d'électricité et part des énergies renouvelables en Asie et dans le Pacifique, 2000-2016



Source : CESAP, Portail Asie-Pacifique de l'énergie.

41. L'énergie renouvelable issue de sources intermittentes, à savoir d'installations solaires photovoltaïques ou d'éoliennes, tend à se généraliser dans le secteur de l'électricité. Dans certains contextes, les coûts de ces technologies sont devenus inférieurs aux coûts de l'approvisionnement en nouvelles sources de combustibles fossiles, les progrès des technologies, notamment l'augmentation des capacités de stockage des batteries, ayant favorisé cette percée. En 2016, l'énergie renouvelable provenant de sources intermittentes représentait 4 % de la production totale d'électricité de la région, soit près de quatre fois plus qu'en 2010 (1,1 %). Selon les données de l'Agence internationale de l'énergie, le Japon affichait la part la plus élevée d'énergie solaire et éolienne combinée de la région dans son parc énergétique national¹⁶, avec un taux de 8,3 % en 2017, suivi de l'Australie (7,9 %) et de la Turquie (7,3 %).

42. Au niveau mondial, la région Asie-Pacifique est un pôle de développement et d'implantation des énergies renouvelables, un certain nombre de pays y faisant preuve d'un grand dynamisme en matière d'investissement, d'augmentation nette de capacité et de production. Dans ce domaine, les apports les plus importants sont ceux de la Chine, qui a ajouté 45 gigawatts au bouquet énergétique, tandis que l'Inde, le Japon et la République de Corée ont ajouté respectivement 10,8 gigawatts, 6,5 gigawatts et 2 gigawatts. La Chine devance les autres pays sur le plan des installations éoliennes, avec à son actif 21,1 gigawatts de nouvelles capacités, suivie de

¹⁶ Certaines données, notamment celles concernant plusieurs pays où le solaire ou l'éolien pourraient occuper une place importante, sont indisponibles auprès de l'Agence internationale de l'énergie.

l'Inde (à hauteur de 2,2 gigawatts). La Chine a dominé les nouveaux projets de production d'hydroélectricité, avec 7 gigawatts de nouvelles capacités ajoutées en 2018, tandis que le Pakistan a accru sa capacité totale d'environ un tiers, avec près de 2,5 gigawatts d'ajouts de capacité. La Turquie et l'Indonésie ont pris la tête du secteur de la géothermie en termes de capacité, ajoutant respectivement 219 mégawatts (MG) et 140 mégawatts de nouvelles capacités.

Tableau 1

Investissements annuels/ajouts de capacité nets/production en 2018 : classement mondial des pays de l'Asie et du Pacifique

<i>Pays</i>	<i>Classement mondial</i>	<i>Activités</i>
Australie	5	Investissement dans l'électricité et les combustibles renouvelables (sauf hydroélectricité d'une capacité supérieure à 50 MW)
	5	Ajouts de capacité de production d'énergie solaire photovoltaïque
Chine	1	Investissement dans l'électricité et les combustibles renouvelables
	1	Ajouts de capacité hydroélectrique
	1	Ajouts de capacité de production d'énergie solaire photovoltaïque
	1	Ajouts de capacité de production d'énergie héliothermique à concentration
	1	Ajouts de capacité de production d'énergie éolienne
	1	Ajouts de capacité pour le chauffage solaire de l'eau
	3	Production d'éthanol
Inde	2	Ajouts de capacité de production d'énergie solaire photovoltaïque (à égalité avec les États-Unis d'Amérique)
	3	Ajouts de capacité pour le chauffage solaire de l'eau
	4	Investissement dans l'électricité et les combustibles renouvelables
	4	Ajouts de capacité de production d'énergie éolienne
Indonésie	2	Ajouts de capacité de production d'énergie géothermique
	3	Production de biodiesel

<i>Pays</i>	<i>Classement mondial</i>	<i>Activités</i>
Japon	3	Investissement dans l'électricité et les combustibles renouvelables
	4	Ajouts de capacité de production d'énergie solaire photovoltaïque
Nouvelle-Zélande	5	Ajouts de capacité de production d'énergie géothermique
Pakistan	3	Ajouts de capacité de production d'hydroélectricité
Palaos	1	Investissement dans l'électricité et les combustibles renouvelables par unité de produit intérieur brut
Thaïlande	5	Production d'éthanol
Turquie	1	Ajouts de capacité de production d'énergie géothermique
	2	Ajouts de capacité pour le chauffage solaire de l'eau

Source : Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI^e siècle, *Renewables 2019 Global Status Report* (Paris, 2019).

43. En 2018, les installations solaires photovoltaïques ont constitué l'essentiel des ajouts de capacité de production d'énergie renouvelable, et cela dans toute la région. Au niveau national, les pays ayant la part la plus importante d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie sont ceux où les populations sont encore tributaires de la biomasse traditionnelle pour la cuisine et le chauffage et où les ressources hydroélectriques sont abondantes.

44. Le Bhoutan est le pays de la région qui a la part la plus élevée d'énergies renouvelables (84,8 %) dans son bouquet énergétique, ce qui témoigne de l'importance des biocombustibles dans le contexte des pays en développement de la région. Dans 95 % des ménages, l'électricité est la principale source d'énergie utilisée pour la préparation des aliments. Toutefois, les *bukharis* traditionnels, fonctionnant au bois et au charbon, sont toujours couramment utilisés pour le chauffage, d'où la consommation importante de biocombustibles solides dans le pays, qui représentent près des trois quarts de l'énergie consommée¹⁷.

45. L'évolution des modes de cuisson et de chauffage des ménages a clairement une incidence sur la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique total, mais le principal facteur à l'origine de la baisse du recul de ces énergies dans les pays est l'augmentation de la demande énergétique, laquelle est souvent satisfaite par les combustibles fossiles. Entre 2010 et 2016, 33 pays ont enregistré une baisse annuelle moyenne de la part des énergies renouvelables, 20 pays ont connu une progression moyenne et 5 autres n'ont enregistré aucun changement notable.

¹⁷ Bhoutan, Bureau national de la statistique, *Bhutan Living Standards Survey Report 2017* (Thimphou, 2017).

46. Dans la région, les Tuvalu ont enregistré la plus forte progression annuelle moyenne de la part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie entre 2010 et 2016. Dans le cadre de la stratégie nationale pour le développement durable 2016-2020 (stratégie Te Kakeega III), ce pays dont le territoire est désormais électrifié à 100 %, vise à passer au 100 % renouvelable d'ici à 2025. Pour y parvenir, le Gouvernement s'est récemment attaché à valoriser l'énergie solaire photovoltaïque et il cherche à faire de même avec l'énergie éolienne et les biocarburants, tout en progressant sur le plan de l'efficacité énergétique.

47. Dans le cadre de sa politique en matière d'énergie renouvelable, le Gouvernement afghan a augmenté sa capacité hydroélectrique et solaire pour élargir l'accès hors réseau et réduire la dépendance du pays à l'égard des importations d'électricité. En 2017, le pays a adopté un plan de réalisation pour les énergies renouvelables en Afghanistan (RER2032) afin d'accélérer les progrès en ce sens.

48. Le Gouvernement malaisien a dépassé l'objectif qu'il s'était fixé pour 2015 — à savoir porter à 5 % la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique — dans le cadre de sa politique nationale et de son plan d'action pour les énergies renouvelables de 2009. L'hydroélectricité joue un rôle central dans le développement du secteur des énergies renouvelables du pays. Cela étant, le onzième plan (2016-2020) de la Malaisie et le plan directeur en matière de technologies vertes (2017-2030) privilégient une plus grande diversification, qui passera notamment par l'ajout d'installations solaires de grande envergure.

49. Dans les îles du Pacifique, la percée du renouvelable a pour effet d'accroître la part des énergies renouvelables, de généraliser l'accès à l'énergie et d'améliorer la sécurité énergétique. Le Gouvernement des Îles Salomon a misé sur les énergies renouvelables pour permettre à sa population d'accéder à l'énergie. Le taux d'électrification de ce pays n'était que de 34,3 % en 2010, mais grâce aux petites centrales hydroélectriques ou solaires fonctionnant à partir de sources renouvelables, le pays a atteint un taux d'électrification de 62,3 % en 2017, ce qui lui a permis par la même occasion de se détourner de la production d'électricité au diesel, qui était coûteuse. Le projet de centrale hydroélectrique sur le fleuve Tina devrait permettre d'augmenter la production d'électricité mais aussi d'abaisser les droits de douane.

50. Au Japon, le secteur du renouvelable a été mis au service des objectifs en matière de sécurité énergétique et de développement rural. Fort de son cinquième plan énergétique stratégique, le Gouvernement vise à réduire la dépendance à l'égard de l'énergie nucléaire et des combustibles fossiles tout en développant les énergies renouvelables. Il considère également l'expansion de ce secteur dans les zones rurales comme un outil de revitalisation qui peut être concilié harmonieusement avec le développement de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche¹⁸.

51. En valeur absolue, aussi bien au niveau mondial que régional, la Chine est le premier investisseur dans le secteur de l'énergie renouvelable et le principal acteur du déploiement de ce secteur. Le pays produit plus d'énergie renouvelable que tous les autres pays de la région réunis et plus que l'Europe, l'Amérique du Nord ou l'Amérique latine et les Caraïbes. En 2017, la capacité

¹⁸ Japon, « Loi sur la promotion de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables dans le cadre d'un développement rationnel de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche », mai 2014. Disponible à l'adresse suivante : <https://policy.asiapacificenergy.org/?q=node/3179/portal>.

installée de production d'énergie renouvelable du pays avoisinait les 621 térawatts. Dans le cadre de son treizième plan quinquennal de développement des énergies renouvelables, le Gouvernement s'efforce d'augmenter la capacité de production d'énergie renouvelable dans l'ensemble du parc technologique, d'accroître la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique et de promouvoir l'innovation technologique. Grâce à ses politiques et programmes, le Gouvernement a rapidement accru et diversifié sa production d'énergie renouvelable tout en réduisant l'utilisation de biocarburants solides. Des profils similaires de développement des énergies renouvelables commencent à apparaître dans d'autres pays de l'Asie et du Pacifique.

52. Pratiquement tous les pays de l'Asie et du Pacifique ont arrêté des objectifs en matière d'énergies renouvelables, qu'ils s'inscrivent dans un cadre régional ou infranational. Dans la région, certains des objectifs les plus ambitieux sont ceux fixés par les États insulaires du Pacifique, dont plusieurs visent une production d'électricité 100 % renouvelable. En Asie du Sud-Est, les États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont fixé l'objectif ambitieux de porter à 23 % d'ici à 2025 la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique, conformément au Plan d'action de l'ASEAN pour la coopération énergétique (2016-2025). En outre, les municipalités sont de plus en plus nombreuses à lancer des initiatives ambitieuses en matière d'énergie renouvelable. Par exemple, des villes d'Australie, d'Indonésie, du Japon et de la République de Corée se sont fixé pour objectif de tirer 100 % de leur énergie ou de leur électricité de sources renouvelables ; quant à la province de Jeju en République de Corée, elle s'est donné pour objectif de parvenir au 100% renouvelable dans le secteur des transports d'ici à 2030¹⁹.

53. Les tarifs de rachat et, de plus en plus souvent, les enchères sont des mécanismes efficaces permettant de faire une place aux énergies renouvelables dans l'approvisionnement en électricité²⁰. Au Japon, la croissance rapide des énergies renouvelables tient à l'application d'une tarification préférentielle de l'électricité avantageant nettement l'énergie solaire, un marché qui tend désormais à laisser la place aux enchères pour des raisons de coûts. En Chine, il existe un régime détaillé de tarifs de rachat garantis ainsi qu'un mécanisme de vente aux enchères destiné à promouvoir l'implantation d'installations de production d'énergie renouvelable, notamment dans l'industrie, les services publics et les collectivités. La réduction des tarifs et des plafonds de rachat de l'énergie solaire en 2018 a entraîné une contraction de la demande et des investissements dans les énergies renouvelables, preuve de l'influence déterminante de ces politiques sur les marchés intérieurs et mondiaux. Dans un certain nombre de pays, les tarifs de rachat sont peu à peu supprimés à mesure que les marchés des énergies renouvelables parviennent à maturité. Les enchères se sont révélées favorables aux investissements en Inde, où les dépenses en énergie solaire photovoltaïque ont dépassé pour la première fois en 2018 les dépenses dans la filière charbon et où, pendant trois années

¹⁹ Le site Web www.100-percent.org donne plusieurs exemples d'initiatives nationales ou infranationales tendant vers l'objectif du 100 % renouvelable.

²⁰ Des appels d'offre dans le domaine du renouvelable ont été lancés aux niveaux des pays, des États et des provinces en Afghanistan, en Arménie, en Australie, au Bangladesh, en Chine, en Fédération de Russie, en Inde, au Japon, au Kazakhstan, à Singapour, à Sri Lanka, aux Tonga et en Turquie. (Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI^e siècle, Renewables 2019 Global Status Report (Paris, 2019)).

d'affilée, les investissements dans les énergies renouvelables étaient supérieurs à ceux dans les combustibles fossiles²¹.

54. Si la région a fait des progrès notables, les pays ne sont pas tous sur le même plan s'agissant de l'état de préparation aux énergies renouvelables et du degré de développement de ce secteur. Selon une analyse des politiques effectuée par la Banque mondiale, de nombreux pays sont en train de devenir des chefs de file en matière d'énergie durable, mais d'importantes lacunes subsistent dans les cadres politiques et réglementaires. Si l'on en croit les indicateurs de référence relatifs à l'énergie durable arrêtés par la Banque mondiale, seuls 6 des 35 pays d'Asie et du Pacifique étudiés étaient dotés d'une politique et d'un cadre réglementaire relativement matures en matière d'énergie renouvelable, tandis que dix autres n'auraient à ce stade que des cadres sommaires²². Si, en général, les pays sont pourvus de cadres réglementaires, certains domaines ayant trait à la planification, aux incitations financières et réglementaires, à la politique de raccordement au réseau et à la tarification du carbone nécessitent davantage de réflexion. Les insuffisances sur le plan des capacités techniques et le faible niveau de confiance dans certaines technologies constituent d'autres obstacles.

55. Dans le secteur de l'électricité, il convient d'investir davantage dans les réseaux de distribution afin de raccorder les installations de nouvelle génération. Dans bien des cas, la capacité du réseau est un facteur limitatif majeur, alors que parallèlement, les technologies de production sont de plus en plus abordables et accessibles.

56. Le développement des énergies renouvelables s'est essentiellement concentré dans le secteur de l'électricité, qui ne représente qu'environ un cinquième de la consommation énergétique de la région. Des efforts supplémentaires s'imposent afin de généraliser le recours aux énergies renouvelables dans d'autres secteurs, en particulier dans celui des transports et du chauffage. Dans la région Asie-Pacifique, 70 % de l'énergie renouvelable est utilisée pour le chauffage, dont la majeure partie est produite à partir de biomasse traditionnelle. De plus, alors que 19 % de l'énergie consommée dans la région sert au transport, ce secteur n'utilise que 2 % de l'énergie renouvelable produite.

57. Il nous faut des données plus précises sur les énergies renouvelables. La biomasse est la ressource d'énergie renouvelable la plus consommée dans la région, mais les données sur cette ressource sont rares et de piètre qualité. En outre, les statistiques ne font pas de distinction entre production de biomasse durable et non durable, ce qui rend difficile la mesure des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7. En outre, les données concernant l'énergie hors réseau sont peu nombreuses et les statistiques énergétiques n'en rendent pas clairement compte. Des efforts sont nécessaires pour mettre au point des méthodes normalisées plus abouties et des ensembles de données nationales plus complets.

58. Grâce à la connectivité transfrontière, il est possible de relier des sources d'énergie renouvelable inégalement réparties à des pôles de demande dans toute la région et de créer de vastes zones d'équilibrage capables de gérer,

²¹ Charlotte Edmond, « India is investing more money in solar power than coal for first time », Forum économique mondial, 22 mai 2019.

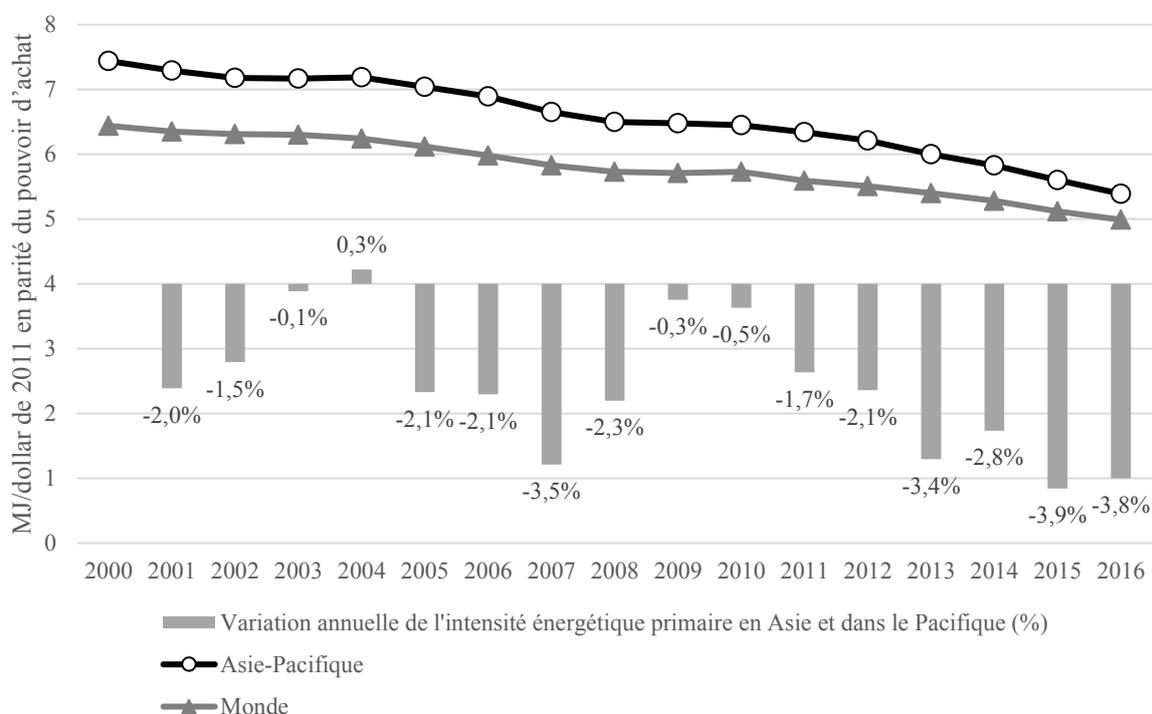
²² Les indicateurs de référence relatifs à l'énergie durable sont une liste d'indicateurs permettant de comparer les politiques nationales et les cadres réglementaires à l'appui de l'objectif de développement durable n° 7. On trouvera un complément d'information à l'adresse : <https://rise.worldbank.org/>.

de manière plus stable, une part plus importante d'énergie renouvelable provenant de sources intermittentes. Un certain nombre d'initiatives régionales prévoient une intégration des marchés multilatéraux, mais les progrès en la matière ont été lents et, par ailleurs, le commerce multilatéral n'a pas encore décollé dans la plupart des pays de la région. Une coopération renforcée est nécessaire pour harmoniser les cadres techniques, juridiques et réglementaires et pour s'entendre sur la manière de calculer le partage des avantages que pourrait procurer l'intégration des marchés.

V. Progrès mitigés en matière d'efficacité énergétique : seul un petit nombre d'États membres se sont engagés sur la voie de la réduction de l'intensité énergétique dans la région

59. Pour atteindre la cible 7.3, il faut multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030. L'indicateur associé à cette cible est l'intensité énergétique, mesurée en termes d'énergie primaire et de produit intérieur brut (PIB). En 2016, la région de l'Asie et du Pacifique concentrait près de la moitié de l'offre mondiale d'énergie primaire et plus d'un tiers du PIB mondial. Bien que la cible à atteindre soit fixée à l'échelle mondiale, l'explosion de la demande d'énergie dans cette région et la croissance économique rapide de celle-ci auront une grande influence sur les résultats mondiaux en matière d'efficacité énergétique.

Figure VI
Intensité énergétique primaire et variation annuelle, 2000-2016



Source : CESAP, Portail Asie-Pacifique de l'énergie.

Abréviation : MJ, mégajoules.

60. L'intensité énergétique primaire, soit le ratio entre la consommation d'énergie en mégajoules et le PIB en dollars constants de 2011 exprimé en termes de parité de pouvoir d'achat, continue de diminuer sur le long terme dans la région de l'Asie et du Pacifique. Le niveau d'intensité énergétique primaire a chuté de 7,4 en 2000 à 5,4 en 2016 et se rapproche à présent de la moyenne mondiale de 5,0 (figure VI). Le rythme de cette diminution s'accélère depuis plusieurs années, avec une réduction annuelle de 1,8 % pour la période 2010-2016, contre 1,4 % pour la période 2000-2010.

61. En 2010, la région de l'Asie et du Pacifique affichait l'intensité énergétique la plus élevée du monde. En 2016, elle se classait troisième en termes d'intensité énergétique, juste derrière l'Amérique du Nord. Alors que la croissance du PIB de la région se maintient, l'offre d'énergie primaire a récemment montré des signes de stabilisation.

62. La consommation d'énergie en Asie et dans le Pacifique a augmenté rapidement à partir du début des années 2000, cette augmentation coïncidant avec le développement économique de la région. La consommation du secteur industriel s'est accrue, en particulier en Chine. En effet, la part de ce secteur dans la consommation d'énergie à l'échelle régionale atteignait plus de 40 % en 2011. La baisse ultérieure de la part de ce secteur peut être attribuée en grande partie aux mesures d'efficacité énergétique mises en œuvre en Chine. Dans le même temps, à l'échelle de la région, la consommation d'énergie du secteur résidentiel s'est maintenue à un niveau relativement stable ces dernières années, mais le développement du secteur des transports absorbe une part croissante de la consommation énergétique globale.

63. Dans l'ensemble, la situation est encourageante à l'échelon national : dans 36 pays, l'intensité énergétique a diminué, enregistrant des taux composés de croissance annuelle négatifs pour la période 2010-2016. Toutefois, sur la même période, les niveaux d'intensité étaient en hausse dans 13 pays.

64. En Chine, l'intensité énergétique a chuté à un taux annuel moyen de 4,6 % au cours de la période considérée. Le pays a pris des mesures énergiques pour atteindre l'objectif qu'il s'était fixé pour 2020, à savoir réduire de plus de 18 % la consommation énergétique par unité de production des entreprises industrielles par rapport aux niveaux de 2015. La recherche et le développement appliqués aux sciences et technologies favorisant l'efficacité énergétique représentent un domaine prioritaire des investissements que fait le Gouvernement dans ce domaine, et le pays s'est imposé comme un chef de file régional et mondial en matière d'efficacité énergétique industrielle.

65. En Inde, malgré une augmentation de 18 % de la consommation d'énergie, la réduction de l'intensité énergétique a été impressionnante avec un taux annuel moyen de 3 % pour la période 2010-2016. Les mesures prises par le pays mettent l'accent sur la mise à niveau et la modernisation des centrales électriques, l'adoption de codes du bâtiment tenant compte de l'efficacité énergétique, le recours à des systèmes d'éclairage et à des appareils économes en énergie et l'application de normes relatives au carburant des véhicules. Des progrès ont été réalisés en partie grâce au programme « Perform Achieve and Trade » du Gouvernement qui, récemment, a annoncé un plan visant à construire 100 villes intelligentes et à en redynamiser 500²³.

²³ De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <http://smartcities.gov.in/content/>.

66. Au cours de la période considérée, l'intensité énergétique au Japon a baissé chaque année en moyenne. Le cinquième Plan stratégique du Gouvernement en matière d'énergie encourage le développement de techniques novatrices qui permettent de réaliser d'importantes économies d'énergie dans tous les secteurs d'activité. Plusieurs objectifs ont été fixés, notamment : rendre nulle la consommation nette d'énergie des maisons neuves d'ici à 2020 ; améliorer l'efficacité des transports ; mettre au point des véhicules de nouvelle génération, et adopter des systèmes et des procédures de gestion de l'énergie. Le programme « Top-Runner », qui vise à établir des normes de référence et fixe des objectifs de consommation d'énergie par unité de PIB, a également progressé.

67. Les Îles Salomon se classent parmi les pays les plus performants de la région en matière de réduction de l'intensité énergétique. Entre 2010 et 2016, le pays a réduit son intensité de 5,4 % par an. Aux prises avec des coûts de l'énergie parmi les plus élevés au monde, le Gouvernement a progressé dans la concrétisation des objectifs et pris des mesures dans tous les secteurs dans le cadre de sa politique énergétique nationale et d'un plan stratégique.

68. De nombreux pays de la région de l'Asie et du Pacifique se sont fixé un objectif d'efficacité énergétique et de plus en plus, ils adoptent des plans d'action et des mesures visant à réduire la consommation d'énergie dans les secteurs de l'industrie, du commerce, du bâtiment et des transports. Les objectifs sont très variables dans leur structure et leur ambition, mais sont généralement formulés dans le but de réduire l'intensité énergétique ou électrique ou la consommation globale d'énergie. L'adoption de ces mesures s'explique notamment par la nécessité de satisfaire la demande intérieure en veillant à un approvisionnement fiable et suffisant en énergie, tout en soutenant la croissance économique et la réduction des émissions.

69. La modernisation et le remplacement des infrastructures de production, de transport et de distribution d'électricité permettent d'améliorer la performance du secteur de l'énergie, ce qui est important pour faire face à la demande croissante d'électricité. Des mesures telles que la conversion des centrales électriques à cycle unique en centrales à cycle combiné, qui sont prises actuellement au Bangladesh, ou la modernisation des réseaux électriques pour réduire les pertes, qui est une priorité pour de nombreux pays, ont le potentiel d'accroître l'approvisionnement en électricité et de réduire les besoins en capacités de production supplémentaires. Un soutien plus important est nécessaire pour évaluer de manière exhaustive les systèmes énergétiques existants en vue de recenser les meilleures solutions possibles pour améliorer l'efficacité énergétique à long terme.

70. Alors que la consommation de charbon diminue dans d'autres parties du monde, la capacité installée de production d'électricité à partir du charbon est en hausse dans la région de l'Asie et du Pacifique. La mise en place de centrales au charbon très performantes et qui produisent peu d'émissions permet une utilisation plus rationnelle de ce combustible fossile. Toutefois, l'expérience montre que les nouvelles centrales ne peuvent pas être utilisées à leur pleine capacité en raison des limitations des accords d'achat d'électricité et de la priorité accordée à l'offre existante, qui est moins efficiente. Il faut adopter des politiques plus fermes dans la région afin que les technologies les plus rationnelles de production d'énergie soient privilégiées.

71. L'utilisation de véhicules électriques et à hydrogène pourrait réduire la consommation d'énergie, la pollution locale et les émissions durant le cycle de vie. En 2018, 1,1 million de véhicules électriques ont été vendus en Chine, ainsi que 26 millions de véhicules motorisés à deux ou trois roues. Au Japon,

l'accent est mis sur l'augmentation de la production et de l'utilisation des véhicules à hydrogène à pile à combustible.

72. Les mécanismes nationaux et infranationaux d'échange de droits d'émission peuvent jouer un rôle décisif s'agissant d'encourager l'efficacité énergétique. Le Gouvernement de la République de Corée a mis en place le premier mécanisme national obligatoire d'échange de droits d'émission de la région en 2015. Le Gouvernement chinois devrait lancer en 2020 un dispositif d'échange de droits d'émission à l'échelle du pays, qui intégrera l'énergie produite à partir du charbon comme première industrie.

73. Malgré les progrès certains réalisés s'agissant de réduire l'intensité énergétique, de nombreux facteurs autres que les mesures d'efficacité ont conduit à ce résultat et il faudra faire davantage pour améliorer les structures politiques. Dans certains cas, il n'existe pas d'objectifs à l'échelle du pays ou bien ceux-ci sont énoncés dans des documents de politique générale ayant une portée plus large sans que des mesures complémentaires ne viennent les appuyer. D'après une étude de RISE (indicateurs de référence relatifs à l'énergie durable), seuls 7 des 35 pays de l'Asie et du Pacifique analysés disposaient de stratégies et d'un cadre réglementaire relativement solides en matière d'efficacité énergétique, tandis que 14 autres disposaient d'un cadre préliminaire. Qu'il s'agisse de l'accès à l'énergie, des énergies renouvelables ou de l'efficacité énergétique, c'est dans la région Asie-Pacifique que les cadres politiques en matière d'efficacité énergétique sont les plus insuffisants. À mesure que les pays progressent dans la définition d'objectifs dans les documents réglementaires, accompagnés de mesures et d'instruments concrets pour les atteindre, on peut s'attendre à ce que la réduction de l'intensité énergétique s'accélère dans la région.

Tableau 2

Objectifs d'intensité énergétique à l'échelle nationale des plus grands consommateurs d'énergie de la région

<i>Pays/territoire</i>	<i>Objectif</i>	<i>Document de politique générale</i>
Chine	D'ici à 2020, la consommation nationale d'énergie pour 10 000 yuan de PIB sera réduite de 15 % par rapport aux niveaux de 2015.	Treizième plan quinquennal d'économie d'énergie et de réduction des émissions
Fédération de Russie	Réduire l'intensité énergétique de 3,6 à 4,8 % d'ici à 2016-2020 et de 5 à 5,2 % d'ici à 2030.	Programme général pour le développement de l'industrie gazière jusqu'en 2030
Inde	D'ici à 2020, réduire l'intensité des émissions rapportée au PIB de 20 à 25,5 % par rapport aux niveaux de 2005 ^a .	Contribution prévue déterminée au niveau national : œuvrer en faveur de la justice climatique
Indonésie	Réduire l'intensité énergétique finale de 1 % par an jusqu'en 2025.	Règlement n° 79/2014 sur la politique énergétique nationale

Japon	Amélioration de l'efficacité de la consommation d'énergie de 1 % par an.	Loi n° 49/1979 sur l'utilisation rationnelle de l'énergie
Pakistan	Aucun n'a été recensé.	
République de Corée	Réduction de 13 % de la demande d'énergie et de 15 % de la demande d'électricité d'ici à 2035.	Plan-cadre sur l'énergie : perspectives et mesures à l'horizon 2035
République islamique d'Iran	Aucun n'a été recensé.	
Thaïlande	D'ici à 2030, réduire l'intensité énergétique de 25 % par rapport au niveau de 2005 ou, de façon analogue, réduire la consommation finale d'énergie de 20 %.	Plan de développement de l'efficacité énergétique sur 20 ans (2011-2030)
Turquie	D'ici à 2020, réduire l'intensité énergétique afin qu'elle retrouve les niveaux de 2004.	Stratégie de lutte contre les changements climatiques (2010-2030)

Source : CESAP, Portail Asie-Pacifique de l'énergie.

^a Bien que toutes deux soient liées, l'intensité des émissions ne suit pas l'intensité énergétique. Par exemple, un pays qui consomme 100 % d'énergies renouvelables et a une intensité d'émissions nulle peut toujours avoir un niveau élevé de consommation d'énergie par unité de PIB.

74. L'adoption de normes communes de rendement énergétique et la mise en place de systèmes d'étiquetage y relatifs favorisent la réduction de la consommation d'énergie tout en créant des marchés régionaux et mondiaux de l'efficacité énergétique. Par exemple, le Gouvernement chinois collabore avec l'Union européenne en vue d'harmoniser les étiquettes de performance énergétique des appareils, des équipements et des bâtiments.

75. Pour faire progresser l'efficacité énergétique, il faut appliquer des objectifs et des plans plus ambitieux et précis à l'échelle de l'économie et de chaque secteur d'activité. Des feuilles de route sont nécessaires pour éliminer progressivement les techniques inefficaces et en adopter de nouvelles, comme les réseaux de distribution d'électricité intelligents, les modes de construction évolués, le transport efficace et les dernières technologies applicables aux secteurs de l'industrie et des appareils.

76. Le financement de l'efficacité énergétique est un obstacle important pour de nombreux États membres. Il faut renforcer la mise en commun des connaissances et la coopération pour pallier le manque de fonds et d'expertise et permettre la mise en place de mécanismes de financement.

77. La coopération régionale joue un rôle important dans l'amélioration de l'efficacité énergétique en Asie et dans le Pacifique. En 2016 par exemple, les États membres de l'ASEAN sont convenus de réduire leur intensité énergétique de 20 % d'ici à 2020 et de 30 % d'ici à 2025 par rapport aux niveaux de 2005. La sous-région devrait dépasser ces objectifs. Le plan d'action stratégique consolidé de 2025 de la Communauté économique de

l'ASEAN, qui offre un cadre commun pour examiner des questions telles que les politiques et les feuilles de route régionales et nationales sur les normes minimales de performance énergétique, l'étiquetage et les normes énergétiques à l'échelle régionale, les codes du bâtiment et les données relatifs à la construction écologique, appuie les efforts des États membres. Ces projets sont appuyés par le réseau de l'ASEAN consacré à l'efficacité énergétique et aux économies d'énergie.

78. Les pays de l'Association de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) sont en passe d'atteindre l'objectif de réduire l'intensité énergétique globale de 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici à 2035, tel qu'il a été réaffirmé dans la Déclaration de Beijing adoptée en 2014 à la Réunion ministérielle de l'APEC sur l'énergie²⁴. Le Groupe de travail de l'APEC sur l'énergie accueille plusieurs programmes à cette fin, notamment un projet d'examen par les pairs de l'efficacité énergétique qui fournit des recommandations visant à améliorer les plans d'action nationaux dans ce domaine.

79. En 2016, le Groupe des Vingt a mis en place son premier plan à long terme pour l'efficacité énergétique, qui vise à accroître sensiblement l'efficacité énergétique des pays du Groupe en renforçant la coopération et en engageant les membres à mettre au point des programmes, des politiques et des mesures d'efficacité énergétique.

VI. Investissements dans l'énergie et les infrastructures durables

80. En 2018, l'investissement dans les énergies propres a diminué dans les principaux pays contributeurs de la région. En Chine, il a chuté de 32 % en 2017, principalement en raison de restrictions à l'accès à la tarification préférentielle de l'électricité provenant de nouveaux projets solaires, tandis qu'au Japon et en Inde, il a diminué de 16 % et 21 % respectivement. La Chine restait toujours le premier investisseur régional et mondial dans les énergies propres (100,1 milliards de dollars), suivie par le Japon (27,2 milliards de dollars) et l'Inde (11,1 milliards de dollars). L'Inde est le pays dont les investissements dans le secteur énergétique ont le plus rapidement augmenté et, pour la troisième année consécutive, les fonds alloués aux sources d'énergie renouvelables dépassent ceux investis dans les combustibles fossiles. En 2018, pour la première fois, les dépenses consacrées à de nouvelles capacités de production d'énergie solaire ont dépassé celles afférentes au charbon²⁵.

81. Les investissements dans les énergies propres sont en hausse dans le reste de la région, notamment en République de Corée où ils ont augmenté de 74 % depuis que le pays a décidé de passer du nucléaire aux énergies renouvelables, et au Viet Nam où ils ont été multipliés par sept en 2018, ce qui coïncide avec l'émergence du pays en tant qu'acteur majeur du marché de l'énergie solaire. En raison de la baisse des coûts de l'énergie éolienne et solaire, davantage de solutions énergétiques propres se sont mises en place dans la région.

²⁴ APEC, document 2014/EMM11/008.

²⁵ BloombergNEF, « Clean energy investment exceeded \$300 billion once again in 2018 », 16 janvier 2019.

82. Les niveaux d'investissement dans l'infrastructure énergétique sont insuffisants. La Banque asiatique de développement estime à 11 700 milliards de dollars les investissements de base que la région doit faire dans le secteur de l'énergie pour la période 2016-2030, soit une moyenne de 779 milliards de dollars par an. Si l'on tient compte des variations climatiques, ces estimations sont plus élevées, avec des investissements nécessaires atteignant 14 700 milliards de dollars, soit 982 milliards de dollars par an. L'écart annuel des investissements est estimé entre 330 et 459 milliards de dollars²⁶.

83. On estime que 2 % de la population de la région a accès à l'électricité grâce à environ 2 000 dispositifs solaires hors réseau. Les données relatives aux zones hors réseau sont insuffisantes, mais l'on estime que la plupart des nouveaux investissements sont orientés vers des niveaux moyens ou supérieurs d'accès à l'électricité qui permettent d'utiliser des appareils et d'avoir au moins huit heures d'électricité.

84. On dispose de très peu de données sur le financement de la cuisson propre, mais l'analyse de ces données en 2015 et 2016 permet de dire que le financement total a atteint 3,6 millions de dollars en Indonésie, 0,4 million de dollars au Bangladesh et 0,1 million de dollars au Népal. Certains pays font des progrès mais, en général, les investissements dans ce domaine sont dérisoires par rapport aux besoins à satisfaire pour concrétiser l'accès universel à une cuisson propre²⁷.

85. Les fonds publics internationaux viennent compléter le financement public national dans la région. Les investissements dans le développement à faibles émissions par le biais de mécanismes tels que le Fonds vert pour le climat facilitent l'accès aux énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les marchés sous-développés.

VII. Questions sur lesquelles le Comité est appelé à se prononcer

86. Conformément aux dispositions de la résolution 74/9 de la Commission sur la mise en œuvre des décisions du deuxième Forum Asie-Pacifique de l'énergie, le secrétariat continuera de s'acquitter de son mandat consistant à assurer le suivi et l'examen des progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7 à l'échelon régional, à mener des études analytiques sur les principales tendances en matière d'énergie et sur les questions émergentes dans la région de l'Asie et du Pacifique, et à compiler et diffuser des informations et des données pertinentes sur l'énergie.

87. Le Comité est invité à fournir au secrétariat des orientations sur les moyens d'aider davantage les membres et les membres associés de la CESAP à assurer la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Programme 2030, notamment l'objectif de développement durable n° 7, en adoptant les mesures suivantes :

a) Encourager la concertation et le partage des connaissances et contribuer à faire le lien entre les niveaux national et mondial de mise en œuvre ;

²⁶ Banque asiatique de développement, *Meeting Asia's Infrastructure Needs* (Manille, 2017).

²⁷ Sustainable Energy for All, *Energizing Finance: Understanding the Landscape 2018* (Washington, 2018).

b) Renforcer la capacité des pays ayant des besoins particuliers à produire, analyser et utiliser diverses formes de données, y compris des données quantitatives, qualitatives et géolocalisées, pour mettre en œuvre, suivre et examiner efficacement l'objectif 7 ;

c) Appuyer les activités menées par les pays en vue d'intégrer les objectifs mondiaux liés à l'énergie dans les politiques, plans et stratégies au niveau national et favoriser la communication, le partage des meilleures pratiques et la coordination en matière de politique et de planification du développement énergétique ;

d) Établir un rapport annuel faisant le bilan des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'objectif 7 en Asie et dans le Pacifique en utilisant les conclusions des travaux du Groupe d'experts sur l'accès de tous à des services énergétiques modernes, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'utilisation plus propre des combustibles fossiles, en tirant parti des connaissances, informations et recherches sur les politiques existantes et en assurant une coordination étroite avec les organisations internationales, régionales et sous-régionales compétentes.
